

iser les trois indications suivantes : *élimination des poisons ; destruction des poisons dans le sang ; rétablissement de la perméabilité rénale.* " Si l'examen de l'urine, nous dit Jaccoud (1), ne révèle pas d'autre altération que la présence d'une quantité x d'albumine, je donne trente litres d'oxygène pour vingt-quatre heures, c'est le minimum constant ; si l'analyse révèle l'abaissement de la dépuratation au-dessous du minimum physiologique, je double, je triple cette dose, au moins temporairement.

" L'urémie, dit A. Robin (2), ou l'éclampsie n'est que le résultat de l'empoisonnement de l'organisme par des déchets organiques qui sont des produits peu oxydés et en même temps des substances peu solubles et toxiques."

" Quelles sont, continue-t-il, les conclusions que l'on peut, au point de vue pratique, tirer de ces données pathologiques ? Il faut, je crois, chercher à activer les oxydations par des inhalations d'oxygène, souvent efficaces dans l'urémie, puis chercher à transformer les produits insolubles en produits solubles facilement éliminables. Plusieurs médicaments, l'acide benzoïque, l'acide salicylique et dans un autre ordre d'idées l'acide toluïque, l'acide cinnamique, l'acide phénylacétique, etc., répondent dans une certaine mesure à ce desideratum."

Tarnier ne sait pas jusqu'où va l'efficacité de cette mesure.



Si l'on doit cesser le régime lacté avant l'accouchement, quand toute trace d'albumine a disparu ou encore si ce régime est mal supporté, on prescrira les toniques et les amers, fer, quinine, gentiane. Il faudra soumettre les malades à un régime spécial et ne pas les laisser manger ce qu'elles veulent. Comme les ptomaïnes toxiques qui proviennent, dit Vinay (3), de l'alimentation sont surtout fournies par les poissons, les mollusques, les crustacés, les viandes avancées, on défendra les viandes en général, et plus particulièrement le gibier, les conserves, les salaisons, le poisson, les mollusques, les coquillages, les fromages avancés. L'alcool sous forme de liqueur ou de vin vieux doit être proscrit en raison de l'action irritante qu'il exerce sur le rein. Les vins blancs de Graves ou de Saunterne sont les meilleurs.

" On insistera sur le régime végétarien, sur le laitage, les œufs, les légumes verts très cuits, les féculents, le fromage frais, les fruits, les compotes. Pour remédier au danger des viandes si riches en matières extractives et en potasse, on peut utiliser les viandes gélatineuses ou les viandes très cuites. On peut permettre la tête de veau, les pieds de porc, le poulet bouilli, le veau, l'agneau, etc. ; mais on interdira le bouillon."

Il faudra toujours conseiller aux malades, qui ne suivent pas le régime lacté, de boire abondamment de eaux minérales alcalines possédant des propriétés diurétiques ; Vichy, etc. On leur ordonnera des purgatifs, (jalap et calomel) surtout les sels, bitartrate de potasse, sulfate de magnésium.

(1) *Semaine Médicale*, 1893, page 54.

(2) *Semaine Médicale*, 1893, page 49.

(3) *Traité des maladies de la grossesse et des suites de couches*, par le Dr Ch. Vinay.